

Poursuivis pour de l'acide dans leur lycée

Deux lycéens sont sous contrôle judiciaire pour avoir introduit des bouteilles avec de l'acide dans leur lycée de Petit-Quevilly.

Vendredi, le proviseur du lycée Colbert à Petit-Quevilly, près de Rouen, a signalé qu'un lycéen mineur avait été pris avec une bouteille en plastique contenant un produit chimique dans son sac.

Selon le parquet de Rouen, le proviseur a indiqué que mardi et jeudi, déjà, des bouteilles en plastique avaient été utilisées pour créer des explosions. L'adolescent de 17 ans a été placé en garde à vue ainsi qu'un camarade de lycée qu'il impliquait dans les faits, lui aussi âgé de 17 ans.

« Lors des interrogatoires, les deux mineurs ont reconnu avoir introduit à l'intérieur de l'établissement des bouteilles en plastique avec de l'acide chlorhydrique acheté en magasin pour provoquer des explosions selon un procédé qu'ils avaient vu sur les réseaux sociaux, » détaille le parquet de Rouen. « Ils précisait avoir testé ces procédés dans des endroits non fréquentés du lycée pour ne blesser personne. Des dégradations légères étaient constatées au sein de l'établissement sur le sol. » »

Le parquet s'est fait présenter ces deux mineurs dans la journée de dimanche pour que le tribunal pour enfants statue sur leur culpabilité le 11 janvier 2024 à 13 h 30. « En l'attente, ils ont été placés sous contrôle judiciaire avec notamment l'interdiction de se contacter et de détenir ou porter une arme. » Mineurs et sans antécédent, ils ne pouvaient être placés en détention provisoire.